

GRAND CONSEIL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

19 mai 2025

**Élection du nouveau président du Grand Conseil, de deux vice-présidentes
et de deux membres
Discours présidentiels**

Discours de M. Romain Dubois, nouveau président du Grand Conseil

Monsieur le président du Grand Conseil,
Mesdames, Messieurs les membres du Grand Conseil,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'État,
Mesdames, Messieurs les représentants de la presse,
Madame la présidente du Grand Conseil du canton de Berne,
Madame la vice-présidente du Grand Conseil du canton de Berne,
Mesdames, Messieurs à la galerie et en ligne,

Chères et chers collègues, chères et chers amis, Mesdames, Messieurs,

Que notre canton est magnifique : ses vallées verdoyantes, monts lumineux et son lac onirique ! Notre noble assemblée, réunie dans ce château historique, veille paisiblement sur la République depuis des décennies. Si les guerres et États profascistes nous épargnent, c'est bien parce que nous disposons d'une richesse énorme : notre démocratie.

Voici, chères et chers collègues, le discours que je pourrais vous tenir encore durant plusieurs minutes. Voici également un discours que vous avez déjà entendu de nombreuses fois. Et, je dirais même, un discours qui parsème probablement les bulletins du Grand Conseil depuis 1848.

Car, oui, notre canton est magnifique. Et, bien sûr, notre démocratie est un trésor. Mais peut-on vraiment la considérer comme un élément du paysage, comme le Creux-du-Van ou Chasseral ? Comme une richesse naturellement présente dans nos contrées qu'il suffirait de cueillir, comme une pomme, une plante d'absinthe ?

Eh bien non, je ne perpétuerai pas ce mythe. La démocratie est une création, une invention humaine. Son existence repose sur un contrat social. Et sa persistance nécessite un État fort, un débat public qualitatif et un profond respect de chaque être humain.

D'abord un État fort, parce que la démocratie ne vit que là où l'État existe. J'en vois certains froncer des sourcils. Et pourtant, c'est une déduction logique. La démocratie, c'est le pouvoir du peuple. Et là où le peuple décide, il crée des règles, des lois, et ces lois délimitent le champ de l'État. Ainsi, en dehors de l'État, il n'existe pas de pouvoir du peuple dans son ensemble, mais des rapports de pouvoir basés sur l'argent, la force brute, le sexe, l'intelligence, mais presque jamais l'égalité entre chaque citoyen-ne.

Ensuite, il n'est pas difficile de comprendre en quoi le débat public de qualité est nécessaire. Sans lui, le peuple risque de décider sur la base d'une présentation viciée de la réalité, en se fiant à un mouvement d'humeur ou, plus simplement, n'ayant jamais été confronté à une opinion contraire.

Et, enfin, ai-je vraiment besoin d'expliquer en quoi un profond respect de l'humain est un prérequis de la démocratie ? Je fais le pari que non !

Alors, chères et chers collègues, si je ne me contente pas aujourd'hui de vous dire que notre consensus à la neuchâteloise est super et que notre démocratie est belle, c'est bien parce que cela ne suffira pas à préserver cette dernière. Ces trois piliers de notre démocratie, dont je viens de vous parler, sont aujourd'hui anciens, bâtis de pierres qui se fissurent.

Je vous parlais d'un État fort. Qu'en est-il chez nous ?

- Lorsque nous, député-e-s, envisageons couramment de nouvelles baisses fiscales ou autres diminutions de recettes, nous réduisons, à terme, le champ d'action du service public. C'est un constat qui plaira plutôt de ce côté (*montre la gauche de l'hémicycle*) ;
- Lorsque nous, député-e-s, et je me mets dans le lot, demandons au Conseil d'État et à l'administration de travailler sur certaines questions parfois accessoires ou symboliques, nous ralentissons l'action concrète de l'État. Cela plaira plutôt là-bas (*désigne le groupe libéral-radical – Le Centre*), mais aussi là (*désigne le Conseil d'État*) ;
- Et puis, lorsque nous, député-e-s, sous-traitons ou abandonnons certaines tâches publiques à des organisations privées, là également, nous réduisons le champ de l'action publique et éloignons les décisions et le contrôle du peuple. Cela plaira un peu partout, selon les sujets.

Quant au débat public, il me faut rendre honneur à celles et ceux qui ont pour mission d'en être les principaux gardiens. Je salue ainsi, et remercie, la représentation des médias qui nous suit aujourd'hui.

Vous le savez, chères et chers collègues, des postes de journalistes sont supprimés presque chaque jour dans notre pays. Les médias perdent ainsi peu à peu leurs capacités d'enquête, d'analyse, d'approfondissement.

Et vous l'avez également remarqué, et exploité, il devient presque plus facile d'obtenir de la visibilité médiatique en posant une simple question au Conseil d'État qu'en étant rapporteur d'un dossier élaboré pendant trois ans de travail en commission. Cette tendance à la simplification risque de rendre le débat public de plus en plus artificiel. Seront ainsi favorisées des interpellations urgentes en lien avec un débat en vogue – à quand une question sur l'hantavirus ? – plutôt que des débats de fond, et nécessairement plus complexes, sur l'adoption d'une loi importante ayant des effets concrets sur la population. Quant aux réseaux sociaux, ils renforcent souvent cette dégradation du débat en favorisant l'esprit de clocher et en simplifiant à outrance le débat – par exemple, les débats dans les commentaires d'un article que presque personne n'a lu.

Quant à ma troisième inquiétude, qui a trait au respect de l'autre, au respect de l'humain, je dois reconnaître qu'elle ne concerne pour l'instant pas notre Grand Conseil. Mais n'oublions pas que des États qui se disent « civilisés » et démocratiques peuvent rapidement glisser vers des méthodes aux relents barbares et n'hésitent pas à soutenir des guerres et massacres inhumains.

Alors, chères et chers collègues, que pouvons-nous faire à notre modeste échelle pour préserver ces composantes si essentielles de notre démocratie ?

Il y a bien sûr des réponses politiques, comme celle tant attendue à la motion sur le soutien aux médias. Mais en tant que président de notre noble assemblée, je ne peux que nous appeler à garder en tête ces quelques éléments.

D'abord, que le pouvoir et le contrôle démocratiques n'existent que là où l'État existe.

Ensuite, que la qualité du débat public dépend beaucoup de la qualité de nos propres débats. Ainsi, privilégions le travail de fond en commission, n'hésitons pas à utiliser des outils parlementaires moins tape-à-l'œil, favorisons un travail d'analyse de plus longue haleine, par exemple en commission de gestion et d'évaluation. Et donnons-nous plus de temps pour de véritables débats de fond, réduisons cette heure des questions qui consiste simplement en la lecture – éloquent bien sûr – de textes la plupart du temps rédigés par les services.

Nous ne réglerons pas ainsi le manque de ressources des médias, mais nous contribuerons, à notre échelle, à visibiliser le travail parlementaire qui fait avancer les choses, concrètement, sur le terrain. Et je m'engagerai dans ce sens-là dans mon année de présidence.

Finalement, nous pouvons simplement soutenir le sens de notre démocratie en conservant un profond respect pour chaque être humain dans nos débats, que ce soit bien sûr un adversaire politique, mais également une employée de l'État, un journaliste ou n'importe quelle autre personne concernée par nos décisions.

Un ancien président français, je vous laisserai deviner lequel, a rappelé il y a un plus de 25 ans que « *la liberté et la démocratie exigent un effort permanent. Impossible, à qui les aime, de s'endormir.* »

Alors, chères et chers collègues, ne nous endormons pas, mais débattons, réfléchissons, doutons et, ce soir, fêtons notre canton de Neuchâtel et notre démocratie !

Chères et chers collègues,

Il y a quelque chose d'assez stressant à succéder à quelqu'un qui a bien fait son travail. On ne sait pas si l'on sera à la hauteur ou si l'on risque de souffrir de comparaison.

Eh bien, cher Emile, je dois te remercier de m'avoir épargné ce stress. Non pas, je vous rassure, car ta présidence n'a pas été bonne. Mais au contraire, car en y réfléchissant, je crois que je peux dire que tu as réalisé un sans-faute. À tel point que toute appréhension de faire moins bien que toi s'envole. Qui m'en voudrait en effet de ne pas atteindre la perfection là où tu l'as atteinte ?

Je n'exagère pas, chères et chers collègues. Bien que nos sessions puissent amener de grands moments de tension et d'imprévision, je crois que je n'ai jamais vu Emile hésiter plus de trois secondes quant à la marche à suivre. Non content de gérer le protocole à merveille, Emile, avec l'aisance de celles et ceux qui maîtrisent, se permettait encore, de ci et de là, de glisser un petit trait d'esprit ou une blague malicieuse.

Et ça, c'est pour la partie que nous avons toutes et tous constatée. Mais être président du Grand Conseil, c'est également représenter notre noble assemblée auprès de toutes sortes de publics. On peut alors se dire qu'un excellent chef d'orchestre cache peut-être un soliste plus ordinaire. Eh bien figurez-vous que non. De tous les retours que j'ai reçus, Emile a su jouer des mêmes postures et traits d'esprit dans ses différentes représentations, allant même parfois jusqu'à discourir sans aucune note, parfaitement à l'aise.

Il me reste, cher Emile, à te remercier au nom de notre Autorité, pour l'homme que tu es derrière le président, plein d'humour et de bienveillance. Nous aurons la chance et le plaisir de continuer de te côtoyer au sein de cet hémicycle.

Alors, cher Emile, merci d'avoir si bien concilié jeunesse et excellence au service de notre République et Canton de Neuchâtel, qui t'offre en reconnaissance cette médaille du mérite.

Seul le discours prononcé par moi